

FICHE TECHNIQUE N°2 : LES COUVERTS

Objectif zéro plastique à usage unique 2030

RÈGLEMENTATION CONSEILS PRATIQUES

&
Alternatives



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

RÈGLEMENTATION

LES COUVERTS EN PLASTIQUE JETABLES SONT INTERDITS !

Qu'ils soient en plastique recyclé, biosourcé, biodégradable, compostable ou oxodégradable, **ils ne sont plus autorisés.**



Vente à emporter : les couverts jetables sont **payants** et fournis uniquement **sur demande.**

Consommation sur place : les restaurants doivent servir avec des couverts **réemployables.**

Pourquoi ?

Les couverts jetables en plastique occupent la 7ème place du top 10 des déchets retrouvés sur les côtes européennes. Pourtant, avoir un kit de couverts dans son sac ou au bureau est un **geste facile à adopter !**



NOS RECOMMANDATIONS

Proposez **des alternatives plus respectueuses** de l'environnement à vos clients et surtout **réduisez la distribution** de couverts jetables.

Comment ?

- **Réduire** la distribution des couverts jetables : payants, uniquement sur demande et à l'unité
- **Inform**er sur les conséquences environnementales des couverts jetables
- **Inciter** les clients à venir avec leurs couverts réemployables
- **Proposer** des couverts réemployables à la vente, consignés etc.
- **Choisir** des alternatives plus responsables



Quelles alternatives ?

Le réemployable, les matières premières locales, européennes ou sans transformation ou bien encore labellisées (bio, PEFC /FSC...) sont à privilégier.

LES ALTERNATIVES AUTORISÉES

Voici l'inventaire des matériaux disponibles sur le marché pour **remplacer les couverts en plastique**. Ils sont classés selon leur impact écologique basé sur leur provenance, leur composition, leur durée de vie et la possibilité de trouver des matières ecolabellisées.

Les couverts réemployables

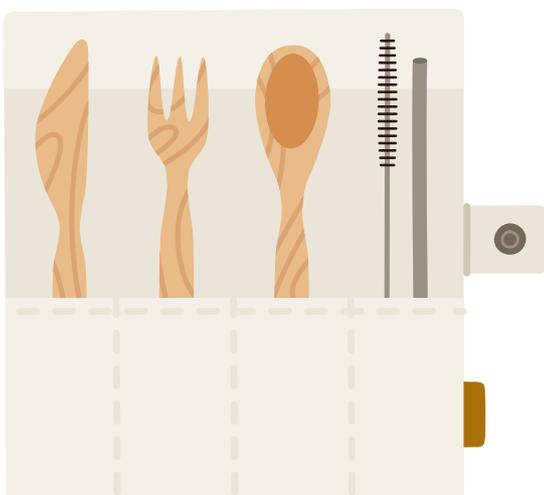
MATÉRIAUX	IMPACT ÉCOLOGIQUE
BOIS	   
CÉRAMIQUE	 
ACIER INOXYDABLE	 
ALUMINIUM	 
CANNE DE PROVENCE / ROSEAU	   
PLASTIQUE ÉPAIS	 
BAMBOU	  

LÉGENDE :

-  **Durée de vie :**
Réemployable / Plusieurs utilisations / Jetable
-  **Provenance :**
Local / Europe / Hors Europe
-  **Articles éco-labellisés**
-  **Articles comestibles**
-  **Matière première naturelle, non transformée**

Il peut y avoir un risque sanitaire lié à la migration de substances vers les aliments, particulièrement pour le plastique, le silicone et l'aluminium. Respectez bien les conditions d'usage et de stockage de la fiche technique du produit.

Les couverts jetables acceptables



MATÉRIAUX	IMPACT ÉCOLOGIQUE
GATEAUX, BISCUITS	   
CHOCOLAT, RIZ, SORGHO	   
CARTON, PAPIER, KRAFT, FIBRES NATURELLES	  
BOIS, BAMBOU	   
BAGASSE	 

LE LEXIQUE DES FAUX AMIS



Nous vous aidons à faire un choix éclairé, en précisant certaines notions.

« **Biosourcé** » : le produit est fabriqué à partir de matière vivante renouvelable. **Cela ne signifie pas que le produit est naturel et biodégradable.**



« **Biodégradable** » : le matériau se dégrade naturellement en résidus non nocifs pour l'environnement. Cela ne précise pas en combien de temps (1 mois, 100 ans, etc.) ni dans quelles conditions (température, humidité, etc.). **Cette mention est trop vague pour un critère écologique.**

« **Compostable (en usine)** »* : la dégradation du produit nécessite des conditions particulières que l'on retrouve difficilement dans la nature. **Monaco n'a pas de filière de compostage industriel.** Le produit doit être jeté dans les ordures ménagères.



« **Compostable en compost domestique** »** : Le produit peut être mis dans un composteur domestique ou lombricomposteur si le compost est bien entretenu. Toutefois, pour une bonne dégradation, **le compost doit contenir peu de produits similaires** (non compatible avec une activité de restauration).

« **Matière naturelle** » : le matériau principal du produit est naturel. **Attention au plastique caché !** Les produits en poudre ou fibres végétales (carton, papier, bambou, etc.) sont partiellement constitués de plastique pour en assurer l'étanchéité et/ou la structure.

*norme EN 13432, label OK Compost ou équivalent

**norme NFT 51-800, label OK Compost Home ou équivalent

POUR ALLER PLUS LOIN...

Vous souhaitez évaluer votre impact écologique ? N'hésitez pas à nous contacter !

Pour aller plus loin et être accompagné dans votre démarche, vous pouvez intégrer le label Commerce Engagé ou Restaurant Engagé !



Plus d'infos :

www.commerce-engage.com

Cette fiche, basée sur les informations des fournisseurs, recense l'essentiel des alternatives existantes à ce jour.

Mise à jour : Septembre 2023

Direction de l'Environnement

5 rue du Gabian
MC98000 MONACO
Tél : +377 98 98 83 41
Fax : +377 92 05 28 91
environnement@gouv.mc
www.gouv.mc



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO